

Bons débuts pour la marque trèsBeaujolais

trèsBeaujolais

La marque territoriale partagée du Beaujolais continue à faire des émules. Plusieurs entreprises et institutions ont d'ores et déjà signé leur adhésion.

Questions à Christophe Blanc, animateur du Cluster Beaujolais en charge du projet. *La marque territoriale a été lancée il y a plus de quinze jours, avez-vous noté d'ores et déjà des retombées?*

"Une quarantaine d'entreprises ou institutions ont émis le souhait de communiquer sur cette marque. En ce qui concerne les entreprises, ce sont surtout des PME. A noter toutefois que Plattard fait partie des supporters de la première heure ! Des collectivités, des mairies et communautés de communes veulent aussi s'engager. Dans le domaine culturel, le Centre culturel associatif beaujolais est partie prenante. Côté sport, le Marathon international du Beaujolais et le Tour du Beaujolais ont également adhéré. Par ailleurs, le groupement Les Calades a décidé de s'impliquer. Cette liste n'est pas exhaustive. Nous avons



des demandes toutes les semaines. Il s'agit donc d'un bon départ."

Pratiquement, quelle est la démarche à suivre ?

"Il faut d'abord répondre à des critères. Le Cluster beaujolais, les trois co-fondateurs ainsi que l'ensemble des parties prenantes (ndlr voir encadré) ont défini la stratégie et le positionnement de la future marque ainsi que les valeurs associées, soit l'appartenance et

l'implantation sur le territoire, l'appropriation "manifeste" de ce territoire, l'origine de la prestation et de l'offre "made in Beaujolais", la qualité de la prestation et de l'offre d'un niveau qualitatif élevé, l'intégration d'une démarche environnementale. L'adhésion est aujourd'hui gratuite. Les demandeurs doivent aussi adhérer au Cluster.

Ensuite, les membres du pôle de gouvernance, composé des co-fondateurs et des parties prenantes, valident l'adhésion. Les personnes peuvent faire leur demande par mail. Sur le site du Cluster beaujolais, un onglet est dédié à la marque en attendant la création du site trèsBeaujolais."

Pourquoi décliner le marqueur trèsBeaujolais en dix variantes colorées ?

"Pour qu'il puisse s'adapter aux chartes graphiques de ceux qui en font la demande."

■ **Propos recueillis par Laurence Chopart**

Les co-fondateurs sont la CCI du Beaujolais, Inter Beaujolais, Destination Beaujolais.

Les parties prenantes sont le Syndicat mixte du Beaujolais, la délégation de Tarare de la CCI de Lyon, le Beaujolais vert et la Chambre d'agriculture. Les acteurs institutionnels impliqués dans la réflexion ont confié le portage du dossier au Cluster Beaujolais présidé par Jean-Baptiste Maisonneuve. Infos supplémentaires sur www.clusterbeaujolais.com.